



L'ESSENTIEL DU DROIT DU TRAVAIL POUR LES MANAGERS

Objectifs : Connaître les droits et obligations des managers. Utiliser le droit du travail comme un outil de gestion des compétences des collaborateurs

Durée :
14 heures

Public & Pré-requis :
Managers tous niveaux
Aucun prérequis

Modalités pédagogiques :
Méthode interactive
Exercices d'application

Modalités de suivi :
Attestation de fin de Formation.
Evaluation.

Profil formateur :
2 à 3 ans d'expérience mini dans le domaine. Et professionnels en poste dans le domaine enseigné

1. Se repérer dans les différentes sources du droit

- Les différentes sources du droit à appliquer : code du travail, convention collective, règlement intérieur et accords d'entreprise...
- Savoir rechercher une information juridique

2. Règles générales sur les contrats de travail

- Période d'essai, rémunération, préavis, rupture, temps de travail,...
- Les règles à respecter lors de l'embauche : déclaration, visite au service de santé,...
- Les différences entre les types de contrat : CDI, CDD, saisonnier, d'usage, intérimaire,...
- Les durées de travail, le forfait jour, les horaires, les périodes de repos à respecter.
- Les mécanismes des congés payés.

3. Gérer la rupture du contrat de travail

- La démission, l'abandon de poste : les différents cas de démission, le préavis et les conséquences.
- Le départ négocié, la rupture conventionnelle individuelle et collective : principes, bénéficiaires, rémunération.
- Le licenciement : Les différents motifs, les conditions, la procédure...
- Le droit disciplinaire

4. Les obligations de protection de ses collaborateurs

- En matière d'équipement pour exercer son travail
- En matière d'hygiène et sécurité
- En matière de lutte contre les discriminations.
- En matière d'harcèlement moral et de surmenage
- En matière de consommation d'alcool et de stupéfiants
- En matière de formation
- Les sanctions civiles et pénales pour le manager
- Veiller au respect des affichages obligatoires et du respect du règlement intérieur.

5. Les relations avec les partenaires sociaux

- Le rôle des délégués du personnel.
- Piloter le comité social et économique (CSE).
- Les droits et les devoirs des élus.